



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Culture: personnel

Question écrite n° 38984

### Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la situation des conservateurs d'archives et de bibliothèques dont le traitement n'est pas en rapport avec la qualification requise. Le ministre ayant déclaré le 23 mars qu'il avait proposé une série de mesures pour revaloriser substantiellement leurs conditions de carrière et de rémunérations il lui demande s'il peut dès maintenant faire état dans le détail de ces mesures. Est-ce un pur hasard s'il a fallu attendre la veille des élections pour que le Gouvernement se décide à faire un geste après des mois de pétitions et de manifestations de la part des intéressés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38984

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1502